

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

Bulletin municipal

Janvier 2010

Le bonheur c'est bien dans notre nature



SOMMAIRE

I°) Le mot du maire.....	p 3
II°) Les principales décisions.....	p 4
III°) Quelques travaux.....	p 5
IV°) Quelques informations.....	p 6
V°) La Communauté de Communes.....	p 10
VI°) Le syndicat des eaux.....	p 10
VII°) Rappel citoyen.....	p 11
VIII°) Les dossiers.....	p 13
IX°) Les pages pratiques.....	p 15
X°) Les mots croisés.....	p 18
XI°) La vie des associations.....	p 19
XII°) Résultats des mots croisés.....	p 27
XIII°) Calendrier prévisionnel des manifestations...	p 28



Le mot du maire



Madame, Monsieur,

La crise est toujours là, tout le monde est concerné.

Pour votre commune, c'est aussi moins de subventions et des charges supplémentaires :

Et si nous profitons de ce mal pour nous serrer les coudes et apprendre à vivre autrement ! Pas facile, me direz-vous. Et encore faut-il en avoir envie, ou y penser tout simplement.

Notre agenda 21 est maintenant en place et nous avons reçu le label « Notre Village Terre d'Avenir », maintenant, il faut que chacun d'entre nous s'interroge sur ses actes quotidiens afin que nous puissions mettre en place des actions visant à améliorer la vie de chacun.

Nous n'avons pas à rougir de l'impact de nos actions, aussi minime soit-il.

Nous devons agir avec nos moyens, petits certes, mais ce qui compte vraiment, c'est la prise de conscience et notre volonté d'agir en ce sens, afin d'être présents pour l'avenir.

Avec votre aide et votre compréhension, je ne doute pas que nous puissions y arriver.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année accompagnée d'une très bonne santé ou l'amélioration de cette dernière pour ceux à qui elle fait cruellement défaut.

Daniel Vigouroux



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL

➤ Séance du 17 Juillet 2009

✧ Avis sur le rapport sur le service de l'eau : année 2008.

✧ Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet établi par la Sté Géfiscope et demande la réalisation de l'Ecole Numérique Rurale pour un montant de 11780 euros H.T.

➤ Séance du 25 Septembre 2009

✧ Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la charte « Notre Village Terre d'Avenir » pour son agenda 21.

✧ Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics .

➤ Séance du 06 Novembre 2009

✧ Le C. M. approuve à l'unanimité la convention de coopération entre le syndicat des eaux et les communes de Montaignac-saint-Hippolyte et Rosiers d'Egletons : Modification du temps passé par l'agent sur l'assainissement.

✧ Le C.M. après en avoir délibéré à l'unanimité décide de hiérarchiser les actions portant sur l'étude Défense Incendie.

✧ Le C.M. à l'unanimité accepte l'adhésion au Sirtom de la région d'Egletons de la commune de Laval sur Luzège à compter du 01 Janvier 2010.

➤ Séance du 06 Novembre 2009

✧ Le maire informe le CM de la volonté de l'état que chaque conseil municipal procède à la désignation d'un conseiller en charge des questions de sécurité routière.

✧ Le C.M. élit à l'unanimité Patrick Olié en tant que « correspondant sécurité routière » ;

➤ Séance du 18 Décembre 2009

✧ Vote des tarifs 2010 :

- Les loyers : la commune s'est alignée sur l'indice de révisions des loyers qui est passé de 117,03 à 117,41 en 2010, correspondant à une augmentation de 0,32%.

- Le tarif garderie passe de 1,30 € à 1,35 € de l'heure.

- Le tarif d'assainissement :

- abonnement : 57 € en 2009 et 60,50 € en 2010

- le prix au m³ : 1,12 € en 2009 et 1,18 € en 2010

- Les tarifs de la location du foyer rural reste inchangés.

✧ Modification du tableau des emplois

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie.



QUELQUES TRAVAUX

Agrandissement du Centre de Secours

La Nouvelle extension du centre de secours est sortie de terre : celle-ci est conçue pour servir de remise (garage) aux véhicules porteurs d'eau.

L'ancien bâtiment réaménagé dans les nouvelles normes abritera les vestiaires, les salles de cours « J.S.P. », la cellule de désinfection du « V.S.A.V. » (véhicule de secours et d'assistance aux victimes), ainsi que le poste de commandement.



Lots à vendre

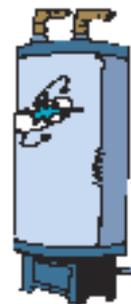
3 lots à bâtir, d'une surface d'environ 1000 m² chacun sont à vendre, rue du Stade, au prix de 11 €/m². Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

Travaux mairie

Suite aux travaux effectués par le SIVU, des aménagements se sont avérés nécessaires à la mairie :

➤ Séparation du local chaufferie, commun avec les pompiers.

➤ Changement du chauffe-eau de la mairie.



Stade



➤ Installation d'un nouveau chauffe-eau.

➤ Reprise du drain collecteur et reprise des drains transverses sectionnés sur une partie du terrain.

Voirie

Sur la route d'Escouadisse au Rabout, un revêtement « enrobé » de la chaussée a été réalisé.





QUELQUES INFORMATIONS

Campagne «Enfance et Premiers Secours»

Pour tous les parents, grands parents et personnes ayant des enfants à charge, souhaitant préserver leurs enfants et, même, leur sauver la vie, la Mairie met à votre disposition :

- Un GUIDE QUI PROTEGE les enfants et les nourrissons.

Ce guide a été réalisé avec la collaboration des meilleurs spécialistes des urgences pédiatriques (SAMU de Paris et Croix-Rouge Française). Les thèmes abordés sont divers et variés, du petit bobo du quotidien à la réaction que

l'on devrait avoir en cas d'accidents graves (brûlure, arrêt cardiaque, etc...)

- Un DVD qui vous propose une démonstration des gestes d'urgence pédiatrique (Traiter une brûlure, Réagir à un étouffement, Soigner une plaie simple etc...)

Vous pouvez donc emprunter gratuitement ces documents à la bibliothèque de Montaignac aux heures d'ouverture de la Mairie.

Pour en savoir plus sur cette campagne consultez le site :

www.protegerunenfant.com

Illuminations

Cette année quelques guirlandes supplémentaires ont été achetées pour parfaire nos décorations de Noël. Mais la commune se veut responsable et ce sont des ampoules nouvelles générations qui ont été choisies. (Très faible consommation énergétique).



Recherche bénévoles - Ecole

Dans le cadre de son agenda 21, certaines fiches actions élaborées par les commissions commencent à se mettre en place :

- ♣ La commune souhaite, en accord avec la direction de l'école, mettre en place une aide aux devoirs. A ce titre, nous recherchons des personnes bénévoles pour aider les enfants du primaire dans leurs devoirs et leurs leçons quelques heures par semaines. Il n'est pas nécessaire d'être un pédagogue confirmé cependant un minimum de bon sens est requis ainsi que des connaissances adaptées au niveau des élèves. Des qualités humaines sont demandées.

Renseignement en mairie.



Ecole numérique rurale

Le projet déposé pour l'école dans le cadre national "école numérique rurale" a été retenu. Subventionnée par le Conseil Général et l'Etat, la commune a donc investi dans 10 ordinateurs portables, 2 tableaux blancs interactifs et un vidéo projecteur. A l'heure où le numérique devient indispensable, l'école de Montaignac s'est équipée des outils informatiques adéquats.

Ce nouveau système éducatif ludique semble donner à chaque élève, partout sur le territoire, les mêmes chances de maîtriser les techniques d'information et de communication et développer des outils nouveaux au service de l'enseignement.

La prise en main des matériels sera effectuée par les fournisseurs. Cependant, une formation et un accompagnement seront ensuite dispensés aux enseignants par l'Éducation nationale afin de permettre à chaque élève d'approfondir au mieux ses connaissances. Pour en savoir plus sur l'école numérique

rurale consultez le site du ministère :

Lien vers le site du ministère
<http://www.education.gouv.fr/cid24218/developper-numerique-dans-les-ecoles-rurales.html>



La plume, le pinceau et la Voix

La municipalité organise le dimanche 28/02/2010 au foyer rural de Montaignac un après-midi artistique.

En effet, à partir de 14 h, vous pourrez côtoyer les auteurs et écrivains locaux des éditions de « La Vétizou » et partager un moment privilégié avec eux : Pierre LOUTY, René LIMOUZIN, Paulette COMTE, Charlou REYNAL et bien d'autres encore.

Cette présentation d'ouvrages sera agrémentée d'une exposition peinture d'artistes montaignacois pour la plupart.

Huiles et Aquarelles n'auront plus de secrets pour vous.

A partir de 16 h, vous pourrez également vous laisser bercer par le tour de chant d'Émeraldine, connue par ailleurs en tant qu'auteur sous le nom de Muriel DICHAMP. Cette talentueuse uzerchoise vous fera revisiter (entre autre) vos classiques de la chanson française.

De délicieuses collations vous seront proposées tout au long de cette manifestation.

Alors à vos agendas pour passer un bon moment de divertissement.



Défibrillateur

La législation demandera dans quelques temps aux communes qui disposent de salles ou de structures recevant du public d'être équipées de défibrillateur.



Le Centre Communal d'Action Sociale a jugé utile d'anticiper cette obligation, et d'impliquer le plus possible les acteurs et utilisateurs de ces structures, en demandant à l'ensemble des associations de la commune de se mobiliser et de participer à l'organisation d'un loto dont les bénéfices seront destinés à l'achat d'un défibrillateur.

Cette manifestation aura lieu dans le premier semestre 2010.

Plan communale de sauvegarde (PCS)

La commission mise en place par M. Le Maire travaille à l'élaboration du plan communal de sauvegarde afin de définir sur l'ensemble du territoire :

- ↳ l'ensemble des moyens dont dispose la commune (matériels - humains)
- ↳ La mise en place de la cellule de crise (Organigramme - Logistique)
- ↳ l'évaluation des risques (climatiques-sanitaires-incendies - accident - école - personnes âgées - divers)

Retraite complémentaire des salariés

C'est une étape de la vie qui suscite souvent bien des inquiétudes. Aussi le service de proximité (Cicas) assuré par des professionnels de la retraite complémentaire met en place un numéro unique de téléphone pour tous les salariés relevant de l'Arrco, de l'Agirc et de l'Ircantec.

Pour préparer son dossier, contacter un conseiller au 0 820 200 189* du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à fournir pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

*0.09 € TTC par minute à partir d'un poste fixe.



Arnaque à la carte bancaire

De nombreux contribuables corréziens ayant fait leur déclaration d'impôt sur Internet, ont reçu un courriel d'une prétendue Direction Générale des Finances Publiques, les informant d'un trop perçu de 178,80 euros. Pour le remboursement, il leur est demandé le numéro de carte bancaire et son code secret.

Ne pas tomber dans le piège et ne transmettre en aucun cas son numéro de carte bancaire.



Agence postale communale

Le 28 octobre, une séance de formation animée par Jean-Marc BRUGERE, en direction des agents en charge des agences communales des secteurs d'EGLETONS, MARCILLAC et CORREZE a eu lieu à la mairie de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE.

Après un tour de table des participants et un rappel du fonctionnement du groupe La POSTE, la formation a porté sur les colis et emballages.

Toutes les opérations bancaires ne peuvent pas être effectuées par l'Agence Postale Communale. La commune s'est investie pour essayer de faire évoluer le service. Un accord est en vue pour

faciliter l'accès des associations à ce service bancaire qui leur était à ce jour interdit en agence postale de par la réglementation au niveau national.



ETAT CIVIL 2009



∞ Naissances :

- 24.04.2009 : Jeanne GONCALVES
- 05.05.2009 : Noémie GAUTHIER
- 21.05.2009 : Inès DELBALLE
- 16.07.2009 : Lucie BREYSSE
- 29.09.2009 : Zoé DELMAS
- 22.10.2009 : Yama DECHANET
- 04.12.2009 : Frédéric SANCHEZ

Félicitations aux parents

∞ Ils nous ont quittés (au 25/12/09) :

- 04.02.2009 : Elise BECOT épouse CHAMPEVAL
- 05.02.2009 : Janine SEREZAT épouse SOURDEIX
- 26.04.2009 : Jean SOUBRANNE
- 15.08.2009 : Danièle COULEAUX

Inhumations au cimetière de Montaignac

- 24.02.09 : Guy FIANCETTE
- 02.06.09 : Paul MAGNE
- 23.07.09 : Marie-France ROUX épouse FRIGNAC
- 01.08.09 : Maria PINHO

Décès accidentel sur la commune :

- 12.07.2009 : Marc DUTHEIL

∞ Nouveaux habitants :

Bienvenue à tous ceux qui sont venus étoffer notre population au cours de l'année 2009.

- M. Jean-Paul CHATON
- Mlle Isabelle CLARE
- Mlle Virginie COUDERT
- M. Guy COURTOIS
- M. et Mme Philippe HANNETON
- Mme Lucile TREMOULET
- Mlle Gaëlle BENAZECH et M. Patrick PORTRON



Appel à votre mémoire collective

La mairie recherche des informations concernant le bâtiment appelé « Ecole des Sœurs » et fait appel à la mémoire des anciens, voire des plus anciens. Si vous avez des souvenirs d'histoires ou d'anecdotes, si vous vous rappelez la façon dont la décoration de la chapelle était pensée, bref, toutes les informations dont vous disposez nous intéressent et nous vous remercions par avance de votre participation.



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nouvelles compétences

La communauté de communes a acquis de nouvelles compétences :

- La collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Création d'une zone de développement de l'éolien (ZDE)

LE SYNDICAT DES EAUX

Risques liés au gel

Votre responsabilité pourra être engagée dans bien des cas : Il est donc fortement recommandé :



- de vérifier que les installations soient protégées du gel.
- en cas de départ en période hivernale, de laisser le chauffage hors gel.

Les travaux

Les travaux de réfection du réseau d'alimentation en eau potable rue de la Genevrière ont démarré en novembre. Ces travaux étaient rendus nécessaires par la vétusté du réseau et la prochaine mise en conformité de la défense incendie. Après la trêve de Noël, le chantier devrait reprendre début janvier pour une durée d'un mois, sauf intempérie.



RAPPEL CITOYEN

Deneigement

➤ La compétence du maire : les maires doivent assurer le sablage ou autre, destiné à garantir la sûreté, la sécurité et la commodité du passage dans les rues ainsi que sur les chemins dont ils ont la charge et dans la mesure de leurs moyens.

➤ Les devoirs des riverains : Les riverains de la voie publique doivent, pour leur part, prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute. En règle générale, ils doivent :

☞ balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,

☞ jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas.

Médiateur national de l'énergie

Il existe désormais une institution publique indépendante au service des concitoyens pour tous les sujets relatifs à l'électricité et au gaz naturel : le médiateur national de l'énergie. Il a deux missions principales :

✦ Informer les consommateurs sur leurs droits en les conseillant pour qu'ils se repèrent mieux dans cette nouvelle réalité qu'est l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz naturel.

✦ Protéger les consommateurs en apportant des solutions aux litiges qu'ils rencontrent avec les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Interdiction de l'emploi du feu

Date d'interdiction : Du 15 février au 31 mai et du 1er juillet au 30 septembre.

L'arrêté préfectoral du 30 janvier 1997 institue l'interdiction d'allumer du feu jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, friches et maquis.

Au-delà de 200 mètres, l'incinération des feuilles, débris de végétaux arrachés ou coupés et mis en tas reste permise. Si leur quantité ou leur surface est importante, consulter le SDIS.

Chiens dangereux

Diverses formalités ont été prévues par la loi pour la détention de ces chiens :

- chiens de 1ère catégorie : chiens d'attaque
- chiens de 2ème catégorie : chiens de garde et de défense

Il y a obligation pour les détenteurs de ces chiens d'effectuer les démarches suivantes :

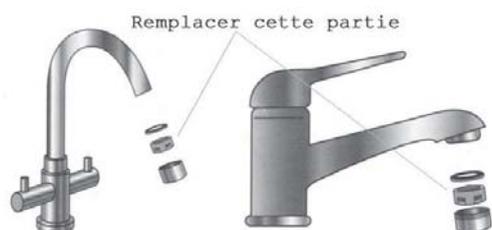
- une déclaration en mairie
- faire réaliser une évaluation comportementale du chien par un vétérinaire figurant sur la liste fixée par arrêté préfectoral
- se faire délivrer une attestation d'aptitude du maître par un formateur agréé.



Economiseur d'eau

Un geste simple
une économie
gigantesque !

Installez rapidement et simplement votre économiseur et réalisez jusqu'à 60% d'économie grâce à ce simple geste. Dévissez l'embout de votre robinet changez la cartouche et c'est fini. Équipez votre douche et vos toilettes d'équipements du même type.



Informez-vous et apprenez à économiser encore plus !

L'économiseur d'eau, en vente en mairie pour seulement 1,20 euros TTC

Bruits de voisinage

Arrêté préfectoral du 24 novembre 1999

✦ Propriétés privées

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

	matin	Après-midi
Jours ouvrables	De 8 H 30 à 12 H 00	De 14 H 30 à 19 H 30
samedi	De 9 H à 12 H 00	De 15 H à 19 H
Dimanche et jour férié	De 10 H à 12 H	

✦ Chantiers

Tous les travaux bruyants sont interdits :

Tous les jours de la semaine de 20 H à 6 H 30

Les dimanches et jours fériés, sauf interventions d'utilité publique en urgence.



Les ballades du garde-champêtre

En cette période festive le garde-champêtre était en RTT, mais il a quand même pu constater quelques faits marquants :

☺ Félicitations à tous ceux qui ont pris la pelle à neige pour dégager trottoirs ou autres lieux publics.

☺ De belles illuminations et décorations privées : quelques devantures bien décorées. Pensez à utiliser des ampoules ou guirlandes nouvelle génération.

☹ Au contraire, certains sapins mis en place par les employés communaux dans le centre bourg sont restés nus.

☹ Toujours autant de laxisme au niveau des déchets :

- poubelles restant dans la rue ou renversées

- dépôts de déchets destinés à la déchetterie au pied des conteneurs du point propre

- ou encore pas de tri du tout !
(dans le fond pourquoi pas ?)

Il faut croire que les temps ont bien changé. De celui de La Fontaine, c'était le fond (le bon) qui manquait le moins.

LES DOSSIERS

La gestion communale vous concerne aussi

Site Internet de la commune

Depuis longtemps on en parlait, depuis longtemps on l'attendait.

La commission de communication avait déjà engagé des travaux depuis quelques temps et aujourd'hui enfin, il est né :

Le site officiel de la commune :

www.montaignac-saint-hippolyte.fr

Nous avons plusieurs choix pour sa construction mais nous avons décidé de conserver une certaine liberté d'action et de le réaliser nous-mêmes (afin de le faire vivre régulièrement) et de faire dans le même temps une économie non négligeable de l'ordre de 2 à 3 000 euros. Aujourd'hui, il ne nous coûte que l'hébergement annuel chez « OVH » soit 18 euros.

Ce site internet n'est sans doute pas parfait, mais il va évoluer au « fil du temps ».

Nous aimerions connaître votre avis sur ce site, la façon dont vous le percevez et ce que vous en attendez.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour qu'il devienne encore plus attractif, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous rappelons que vous retrouvez les bulletins municipaux en ligne et en couleur sur notre site et dans quelques temps les comptes rendus sommaires des séances du conseil municipal.

Pour information, ce site a reçu 190 connexions du 1er au 25 décembre 2009, preuve que la demande était bien présente et déjà certaines réactions (très positives) nous parviennent par courriel en mairie.

Nous terminerons cet article en remerciant très sincèrement Jean Claude Serre qui, bien que champagnacois, reste très attaché à Montaignac, parce qu'il y est né, (Leymonerie), pour toute son assistance technique lors de la mise en place du site et son évolution.



Agenda 21 :

Labellisation "Notre village terre d'avenir"

C'est le mercredi 19/11/2009, lors du salon des maires et des collectivités à Paris, que notre commune, représentée par son 1er magistrat Daniel VIGOUROUX, reçoit le label « Notre Village Terre d'Avenir ». ♣

Ce label récompense les communes de moins de 3500 habitants qui oeuvrent en faveur du développement durable à travers la mise en place d'un programme d'actions appelé Charte « Notre Village Terre d'Avenir ». Ce programme d'actions, rappelons-le, est l'aboutissement de réflexions organisées autour de 3 volets : Environnement, Economique et Social. Il définit ainsi les objectifs et les moyens de mise en oeuvre du développement durable.

Nous tenons de nouveau à remercier l'ensemble des participants à ces 3 commissions pour leur investissement et la qualité de leurs interventions. Ils ont ainsi permis de promouvoir notre commune dans une démarche d'amélioration constante du cadre de vie. C'est pourquoi, début 2010, un totem représentant le logo de « Notre village- Terre d'Avenir » sera installé à l'entrée du village.



Mais attention, ce processus n'est que le début d'un long parcours : un suivi (annuel) et une réévaluation complète (tous les 3 ans) sont effectués par un comité de suivi afin de pérenniser ou non l'octroi de ce label. Il est donc l'affaire de chacun d'entre nous dans nos gestes de tous les jours.

En adoptant un comportement écocitoyen, c'est surtout prendre conscience au quotidien des conséquences sociales et environnementales de chacune de nos actions et de changer nos mauvaises habitudes afin de ne pas compromettre la qualité de vie des générations à venir.

♣ **Charte disponible en mairie pour consultation.**





LES PAGES PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Mardi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Mercredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Jeudi	Fermé	13 H 45 à 17 H 15
Vendredi	8 H 30 à 12 H	13 H 45 à 17 H 15
Samedi	9 H 00 à 12 H 30	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Pharmacies de garde

Les gardes débutent le samedi à 19 H 00 et se terminent le samedi suivant à 14 H 00.

Lieux	Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
LAPLEAU (Bergeaud)		02		13	17	22	26
		30					
ROSIERS D'EGLETONS (Valade)		09	13		03	29	
					24		
MARCILLAC LA CROISILLE (Heytmann)		15	20	27		01 (9 h)	05
EGLETONS : Ventadour			06	06	10	15	12
EGLETONS : Les Remparts		23	27	20		08 (9 h)	19



Ramassage des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Les sacs jaunes (distribués à la Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le mardi matin, aux dates suivantes, pour le 1er semestre 2010 :

- 5 et 19 janvier
- 2 et 16 février
- 2, 16 et 30 mars
- 13 et 27 avril
- 11 et 25 mai
- 8 et 22 juin



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Rappel concernant le tri sélectif :

➤ **Ramassage un mardi sur deux : Sacs jaunes** (disponibles gratuitement en Mairie) : Emballages à y jeter :

- Bouteilles en plastique : d'eau, de soda, de lait, de jus de fruits, de produits d'entretien, de shampoing, de gel douche
- Aérosols non dangereux : désodorisants, mousse à raser ...
- Barquettes en aluminium propres
- Cannelles de soda
- Boîtes de conserves bien vidées
- Boîtes en carton : de céréales, de gâteaux, de jouets de petite taille, de lessive
- Briques : de lait, de jus de fruits, de soupe

➤ **Ramassage des déchets ménagers tous les jeudis** : Poubelles individuelles et grands containers collectifs couvercle vert : Emballages à y jeter :

- Résidus de cuisine (sauf si vous les récupérez en compostage)
- Articles d'hygiène (papiers absorbants, cotons, lingettes, couches ...)
- Déchets d'entretien domestique (chiffons, lingettes, balayures, sacs d'aspirateur ...)
- Emballages : pots de yaourts, de crème, suremballages plastiques, bouteilles d'huile, barquettes plastiques et polystyrène, sacs plastiques, films plastiques, boîtes de conserves contenant des restes, petits jouets en plastique et fer

Les containers :

➤ Des containers à papier et à verre sont à votre disposition :



- Verre : Place de la Gare, Place de la Mairie (derrière le foyer) et à Saint-Hippolyte : Bouteilles, pots et bocaux (vidés de tout contenu) sauf ampoules, tubes néon, vaisselle en faïence et porcelaine
- Papier : Place de la Mairie (derrière le foyer) : Journaux, prospectus et magazines

Tout dépôt est interdit au pied de tous les conteneurs

➤ Les grands containers collectifs :

Ces conteneurs installés par quartiers sont à l'usage exclusif des habitants qui doivent s'absenter avant le ramassage des ordures ménagères.

Chaque foyer doit être muni d'un conteneur avec couvercle qui doit être sorti la veille au soir et rentré après le passage.

Notre commune, faisant partie des premières adhérentes au SIRTOM, a la chance que la collecte soit effectuée au porte à porte. Ce qui n'est pas le cas pour la majorité des communes qui n'ont que deux ou trois points de dépôt sur leur territoire. Conservons cette formule le plus longtemps possible, car elle assure une autre qualité de service.



Tournées de collecte des encombrants en porte à porte pour l'année 2010

↳ Encombrants collectés :

- matelas, sommiers, canapés, fauteuils,
- ferrailles, chaudières, chauffe-eau, radiateurs, tondeuses, vélos, cyclomoteurs
- électroménager : cuisinières, TV, machine à laver ...

↳ Déchets refusés :

gravats, déchets verts, cartons (déchetterie)

↳ Fréquence de collecte : une fois par mois

↳ Fonctionnement :

Sur simple appel téléphonique au 05.55.93.00.93 enregistré avant le jour programmé de la collecte, avec indication du nom, de l'adresse et de la nature de l'encombrant.
Dépôt des encombrants, sur voie publique ou lieu accessible au camion (19 tonnes équipé d'une grue)



Le calendrier pour la commune de Montaignac Saint Hippolyte :

Le 1er vendredi de chaque mois, du 1er avril au 31 octobre :

2 avril - 7 mai - 4 juin - 2 juillet - 6 août - 3 septembre - 1er octobre
et si nécessaire le 5 février et le 3 décembre

Les commerces

- La boulangerie est ouverte de 8 H 00 à 12 H 30 sauf le lundi.
- L'épicerie est ouverte tous les matins de 8 H 00 à 12 H 30.

Cabinet de Kinesithérapie

Vous pouvez contacter Mme Sabine BOURGUIGNON au 06 74 52 31 32 ou 05 55 93 33 75. Elle consulte sur rendez-vous.

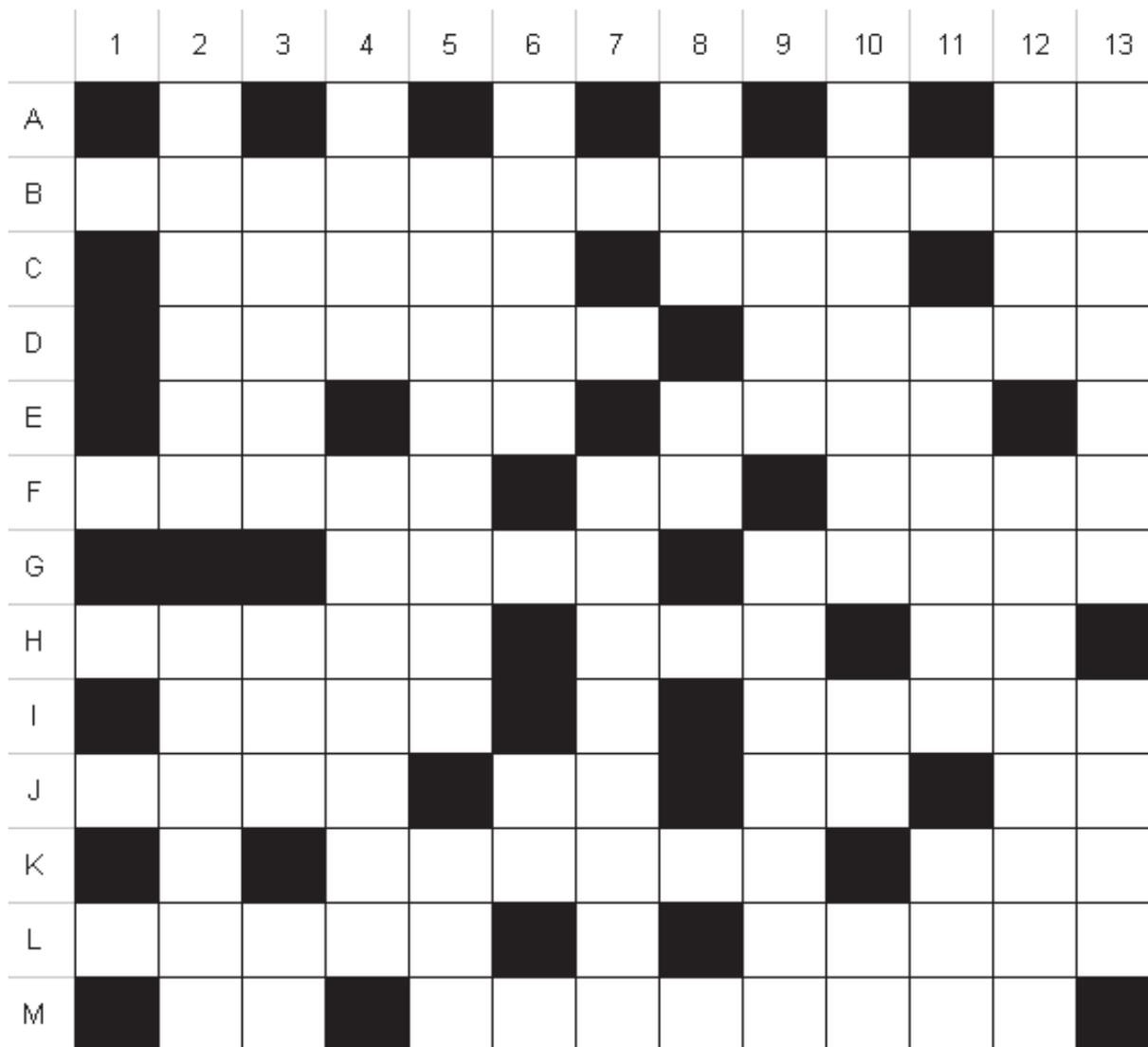
Mme BOURGUIGNON est un professionnel de santé et exerce son activité 2, rue de Jouix.

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale

L'APC est ouverte le matin du mardi au vendredi de 9 H 15 à 12 H 00 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00.



MOTS CROISES



B. P.

HORIZONTALEMENT: B- Propos extravagants / C- Cravate portée par les magistrats - Grand arbre de l'Inde - Tenue de débutant / D- Homme très riche - Somme qui reste due / E- Interjection - Sa Sainteté - feuille de certaines plantes / F- Sujet de devoir - Symbole du bismuth - Unité de masse / G- Matière azotée - Indispensable pour un spectacle / H- Allonge - Boisson Anglaise - Astate / I- Bâti pour Diane de Poitiers - Qui entraîne la mort / J- Ville d'Algérie - Dieu du Ciel - Parcoursu - Sigle de l'intelligence artificielle / K- Originaire de - Spécialiste / L- Ustensile de cuisine - Qui ne sont pas fréquents / M- Calcium - séchage

VERTICALEMENT: 2- Commune possédant une arche de Noé dans ses armoiries - Commune possédant un château du 17 siècle, était le fief de Murat / 3- Nom scientifique du Mélèze - Archives audio - Pascal / 4- En bas âge - Commune possédant un château a une tour dénommée « tour de Césars » / 5- Commune possédant un château d'eau en forme de tour médiévale - Enzyme / 6- Angle de plus de 90° - Conjonction / 7- Commune appelée « La Riviéra » / 8- Roulent sur le tapis - Exprime le dégoût / 9- Mouvement de révolte littéraire - Prépara pour la monte / 10- Fromage - Etats Unis - Argent / 11- Commune possédant le plus grand dolmen de l'arrondissement de Brive - Sert au pâturage / 12- Prénom féminin - arrivent souvent au dernier acte / 13- Qui ne prennent pas parti - Pays d'Asie



LA VIE DES ASSOCIATIONS

LE COMITE DE LA FETE

L'assemblée générale du comité de la fête s'est déroulée le 7 novembre 2009.

Malgré des conditions climatiques déplorables le dimanche, le bilan de la fête 2009 est positif.

Nous remercions sincèrement tous les bénévoles, agriculteurs et autres habitants de Montaignac qui nous ont prêté main forte à cette occasion.

Le 5 décembre, nous avons organisé le marché de Noël qui, dans l'ensemble satisfait tous les participants.



La fête votive 2010 est déjà en préparation sur le thème des vieux métiers et se déroulera du 7 au 9 août.

Il y a encore beaucoup de travail et nous sommes très peu nombreux. C'est pour cela que toutes les idées ainsi que de nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

En cette fin d'année plutôt enneigée, nous sommes désolés d'avoir dû reporter la distribution des cadeaux par le Père Noël pour nos enfants le vendredi 18 décembre. Mais que les enfants se rassurent, il ne les a pas oubliés.

Je vous souhaite à tous en mon nom et en celui de tous les membres de l'association, une très bonne année et

j'espère vous retrouver nombreux lors de notre prochaine manifestation : la bourse aux vêtements prévue les 29 et 30 mai 2010.

Nous profitons de ce petit mot pour souhaiter une heureuse et paisible retraite à Madame ROBERT.

Meilleurs vœux à tous.

Philippe PINCHON,
Président de l'association des parents d'élèves



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS CATM

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 21 janvier 2010 à la salle du Foyer à 10 H 30.

Le 11 novembre :

Participation moins importante que les années précédentes. Certains journaux n'ayant pas relayé l'information. En revanche, nous tenons à remercier notre camarade Claude COUDERT (en Normandie maintenant, mais toujours parmi nous lors de ses passages en Corrèze) qui a remplacé notre porte drapeau Maurice SOURDEIX, grippé ce jour là. Merci Claude.

Comité directeur le 19 septembre à TULLE :

(Présence de Robert PEUCH et Noëlle POURTEYROUX)

1. à l'appel des noms de la liste du comité directeur, il s'avère que certains membres sont absents de nombreuses fois sans justifications. Il a donc été

décidé que tout membre absent 3 fois de suite sans justification sera rayé définitivement du comité.

2. Le prochain congrès départemental sera organisé à LUBERSAC (la date sera fixée plus tard).

3. La retraite du combattant sera revalorisée au 1er juillet 2010.

Le 28 novembre : concours de belote :

27 équipes se sont affrontées.

Merci à nos fidèles participants.

Le 1er lot a été attribué à nos fidèles voisins de CLERGOUX, Lucette et Serge.

Le jambon de la bourriche est revenu à Joëlle.

Colis de Noël :

Comme chaque année, notre section participe à l'opération « colis de Noël » avec la distribution de 11 colis à nos veuves et anciens.

Notre Loto sera organisé le **samedi 13 mars** à partir de 20 H 30



En attendant de se retrouver tous autour de notre repas traditionnel du 8 mai,

Bonnes fêtes de fin d'année
Et meilleurs vœux pour 2010 :

Joie, bonheur et santé pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Le Président
Robert PEUCH



CLUB LOU BENOÛ

La vie du club au cours du deuxième trimestre 2009

Comme c'est la coutume, le club a organisé sa kermesse dans la grande salle du foyer le dimanche 26 juillet.

Cette année encore les adhérents se sont beaucoup démenés pour présenter des produits utiles et de qualité.

Ils ont été récompensés par une très bonne fréquentation de la population.

Après la trêve estivale d'Août, c'est avec grand plaisir que le jeudi 3 septembre nous nous sommes retrouvés pour nos réunions et la reprise de parties de belote acharnées, parfois bruyantes à certaines tables, mais toujours dans la bonne humeur. C'est aussi l'occasion d'un entraînement intensif pour les rencontres inter club avec nos amis

d'Eyrein et le concours régional de Bourgneuf qui a eu lieu le 28 octobre.

Entraînement qui porte ses fruits puisque nous avons battu Eyrein sur son terrain et que nos équipes ont ramené une magnifique coupe de Bourgneuf avec une très belle quatrième place. Par contre « les Réveillés » d'Eyrein ont pris leur revanche lors du match retour le 12 novembre en prenant les 2 premières places.

Début Octobre, cinquante adhérents sont partis à la découverte du musée du trompe l'œil à Périgueux où ils ont pu apprécier toute la technique de cet art.

Puis à Atur, dans une ambiance cabaret, chacun a pu apprécier la gastronomie locale et le brio des animateurs du spectacle.





ALM FOOTBALL CLUB

La saison
2009/2010 a
bien démarré
pour l'ALM !



Changement de bureau :

Un nouveau bureau a été mis en place lors de l'assemblée générale du club permettant une intervention plus grande des joueurs vétérans. Ainsi on retrouve au poste de président Patrick PORTRON assisté de Jean-Marc BORDES à la vice présidence. La trésorerie du club est toujours tenue d'une main de maître par Raymond POUMEYROL et le secrétariat par Bertrand BREYSSE. Jean-Claude BESSEAU et Mickaël LECAS étant respectivement adjoint au secrétariat et à la trésorerie.

Bilan sportif :

Pour l'équipe A c'est un excellent début de saison. En effet l'équipe caracole en tête de sa poule du championnat de 3ème division avec 8 victoires pour 8 matchs disputés ! La montée peut d'ores et déjà être envisagée avec sérénité. Le parcours en coupe est tout aussi élogieux puisque l'équipe fanion de l'ALM vient de se qualifier pour les 16ème de finale de la coupe de la Corrèze en gagnant contre une équipe évoluant 2 divisions au dessus. Le recrutement de l'inter saison et le travail assidu de l'entraîneur Gregory GAUTHIER semblent payer.

Pour l'équipe B, après un bon début de saison avec une victoire lors du premier match de championnat, l'équipe réserve n'a pas su enchaîner les bons résultats et se retrouve maintenant à la 8ème place de sa poule. Heureusement le parcours en coupe est encourageant puisque les joueurs ont qualifié leur équipe pour les ¼ de finale du challenge

des réserves qui se dérouleront début 2010.

Pour l'équipe de vétérans, cette première partie de saison a été fructueuse avec pas moins de 6 matchs joués. Peu importe les résultats pourvu que l'ambiance soit là, et c'est le cas avec notre équipe d'anciens !

Les classements des deux équipes sont disponibles dans « La Montagne » chaque lundi ainsi que sur le site du district de la Corrèze (www.foot19.fff.fr). Pour plus d'infos sur l'ALM vous pouvez consulter son blog à l'adresse :

<http://www.almontaignac-foot.blogspot.com>

Stade :

Les travaux sur le stade se sont poursuivis avec la réhabilitation du système de drainage. Ces travaux ont porté leurs fruits et nous permettent de jouer quelques soient les conditions météorologiques. Nous en profitons pour remercier la municipalité de Montaignac pour tous les efforts faits pour nous fournir une aire de jeu de très bonne qualité.

MANIFESTATIONS :

☺ L'ALM organise une soirée **FARCIDURES** le samedi 30 Janvier 2010 à partir de 19h au foyer. Pour 15 € nous vous proposerons : entrée chaude, farçidures avec salé et andouilles, dessert, café et vin. Le tout dans une ambiance familiale. Réservations au 06 22 33 44 87 ou 06 84 48 78 42 ou 05 55 27 85 40.

☺ Le **LOTO** de l'ALM aura lieu le vendredi 26 février à partir de 20h30 au foyer. Nombreux lots assurés.

Le bureau de l'ALM, les membres du conseil d'administration, les dirigeants et les joueurs présentent à toute la population de Montaignac leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.



LE FOYER RURAL



ASSEMBLEE GENERALE

Elle a eu lieu le 12 septembre 2009. Après la présentation du compte-rendu moral et financier confirmant la bonne santé de l'association, le bureau est démissionnaire et n'a pu être renouvelé par manque de candidature au poste de président.

Selon les statuts une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 26 septembre 2009 au cours de laquelle Jean-Paul LEDUNOIS a accepté de reprendre la présidence afin de conserver un Foyer Rural actif.

Président : Jean-Paul LEDUNOIS
Vice-Président : Alain LUQUOT et Bernard TOURNEIX
Secrétaire : Sabine PUGNET-DUMAS
Secrétaire- adjointe : Yvonne VITRAC
Trésorière : Sonia VANDERLIGNE.
Trésorière-adjointe : Chantal CHANTELOUBE

La composition du conseil d'administration a évolué ; il est composé de 23 membres, comme suit :

Martine FAUGERAS
Patrick CHANTELOUBE
Viviane FABRE TAUTOU
Rémi TAUTOU
Sonia VANDERLIGNE
Simon FAUGERAS
Michèle BOUYGES
Yvonne VITRAC
Annie BLANCHARD
Bertrand BREYSSE
Quentin CHANTELOUBE
Annie TOURNEIX

Sabine DUMAS-PUGNET
Thierry LAURENT
Marie-Hélène LUQUOT
Alain LUQUOT
Bernadette GAUTHIER
Jean-Paul LEDUNOIS
Bernard TOURNEIX
Noëlle POURTEYROUX
Sylvie RIVAL
Claude GALET
Solange BESSEAU

Le conseil d'administration se réunira le 9 janvier 2010 à 17 heures au Foyer Rural et sera suivi pour l'ensemble des membres du Foyer de la dégustation de la galette des rois vers 18 heures.

ANIMATIONS

Le concours de belote a eu lieu le 30 octobre. 50 équipes se sont affrontées dans une bonne ambiance. Les 3 premiers lots étaient :

- 4 repas à la Toque Blanche,
- 4 repas chez Joëlle et Jean-François
- 2 canards gras.

THEATRE



Le 10 octobre, réunion pour les inscriptions : 26 personnes souhaitent jouer cette année.

La préparation des représentations 2010 est en cours pour vous concocter un programme des plus plaisants pour cette 34ème année. Les répétitions débiteront début janvier.



LE FOYER RURAL (suite)

A noter sur vos agendas que les séances auront lieu les :



Samedi 27 Mars 2010 à 20 h 30
Dimanche 28 Mars 2010 à 14 h 30
Samedi 17 Avril 2010 à 20 h 30

PING-PONG :



chaque *mercredi soir*
de 18 h 30 à 20 h
Activité détente, sans
compétition
Contact : Viviane

FABRE-TAUTOU

GYMNASTIQUE :

chaque *lundi soir et*
jeudi soir de 20 h
à 21 h.

Animée par Marie-France ANGLES

Assouplissements, abdominaux, fessiers, remise en forme.

Tarifs : 100 euros à l'année pour 1 séance/semaine – 145 euros pour 2 séances/semaine

Contact : Sonia VANDERLIGNE

Une vingtaine de personnes se retrouvent et transpirent ensemble. Au programme steps, abdos, fessiers, étirements et autres. Un bel éventail de matériel - élastique, ballons, bâtons, tapis et repose-tête - pour le confort. Chaque séance se termine par un peu de relaxation. Les cours sont assurés par une professionnelle. Venez nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse. C'est ouvert à tous les âges à partir de 12 ans.



POTERIE :



3ème samedi de
chaque mois à 14 h
30.

Animée par Nathalie MAZELIER

Tarif : 30 euros/trimestre

Contact : Chantal CHANTELOUBE

L'activité poterie a repris depuis octobre au rythme d'une séance par mois le 3ème samedi à 14 h 30. Si vous avez l'envie de créer, venez nous rejoindre.

RANDONNEE :

2ème dimanche de chaque mois.

RDV à 14 h – Salle des Fêtes de Montaignac.

Contacts : Yvonne VITRAC ou Martine FAUGERAS.



Comme à l'habitude, c'est une randonnée ouverte à tous. Un nouveau circuit est proposé tous les 2èmes dimanches du mois

d'une distance de 8 à 10 km. Aux beaux jours, le pique-nique tiré du sac pour une promenade de 15 km sur la journée. En 2009, nous avons visité le site de la maison de la chasse à Champagnac-la-Noaille, le lac du Deiro à Egletons...sans oublier nos circuits sur Montaignac-Saint-Hippolyte. Les rendez-vous sont fixés devant le Foyer Rural à 13 h 45 en covoiturage pour les sorties extérieures.





LE FOYER RURAL (suite)

Calendrier des Randonnées pour le 1er trimestre 2010 :

Date	Nom de la randonnée	Lieu de rendez-vous	Heure de départ	Responsable du circuit
Dimanche 10 Janvier 2010	La Rebeyrotte	Parking foyer rural	14 heures	Martine et Yvonne 8 à 10 km
Dimanche 14 Février 2010	Gare d'Eyrein Croix de St Pierre	Parking foyer rural	14 heures	Martine et Yvonne 10 km
Dimanche 14 Mars 2010	La croix blanche	Parking foyer rural	14 heures	Martine et Yvonne 10 km

TIR A L'ARC :

mardi soir 2 fois/mois de 18 h 30 à 20 h

Animation : Emmanuelle NASARRE

Participation profession sport 30 euros /trimestre – à partir de 12 ans

Contact : Alain LUQUOT

Les 8 archers Montagnacois se sont retrouvés début octobre pour une nouvelle saison. Les cours prodigués par une professionnelle se déroulent dans une bonne humeur collective, sans oublier l'humour. Grâce à un matériel renouvelé et adéquat, la progression et la justesse des tirs sont au rendez-vous (d'ailleurs nos deux archères se montrent souvent les plus habiles). Les séances se passent dans une ambiance sereine et conviviale, parfois prolongées par un petit restaurant, mais toujours sans aucun esprit de compétition. Si vous êtes intéressés pour rejoindre cette équipe, rendez-vous au Foyer Rural à partir de 18 h 30.

Les archers vous souhaitent, à toutes et tous, une très bonne et heureuse année 2010.

Les personnes intéressées par les activités ou simplement la vie du foyer s'acquittent chaque année d'une carte d'adhésion de 15 euros que vous pouvez retirer auprès des contacts d'activités et du président.

Récemment arrivés dans notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre.

En espérant vous compter nombreux, le président, le bureau, les membres du conseil d'administration et tous les adhérents vous souhaitent

UNE TRES BONNE ANNEE 2010



LA VIE DE NOTRE CENTRE DE SECOURS

Les travaux du nouveau centre de secours avancent rapidement. Les garages sont bientôt terminés, les entreprises s'attaquent à l'intérieur : sanitaires, chauffage, vestiaires, standard, SAS – VSAB, salle de réunion. La livraison du nouveau centre devrait être pour le mois d'avril, ce qui permettra d'avoir un ensemble qui mélangera esthétique, sécurité et efficacité où chaque sapeur-pompier du centre de secours de Montagnac pourra exercer sa responsabilité dans des conditions optimum.

Le centre de secours de Montagnac bloquera son compteur d'interventions pour l'année 2009 à environ 180 sorties soit une augmentation de 30 % par rapport à 2008. Tous les deux jours vos sapeurs - pompiers sont sur le terrain, ce qui implique un grand dévouement, et surtout une disponibilité. La formation de chaque sapeur-pompier est revue et corrigée chaque année par une formation continue, des manœuvres mensuelles et un perfectionnement en stage.

Une nouvelle rotation de véhicule s'est effectuée en début d'année :

L'ancienne 205, véhicule de liaison a laissé place à un VID (véhicule d'interventions diverses) . Désormais, le parc est pratiquement neuf.

Stage :

COD 2 ----> Daniel CANTAT ---->
Octobre

JSP :

La section de Montagnac a intégré une nouvelle recrue :

----> Mélimandine WASELIN

l'effectif est de 17 jeunes



NOTE DE LA REDACTION

MODIFICATION DE LA PRESENTATION DE VOTRE BULLETIN

Avec la nouvelle année, nous vous proposons une nouvelle présentation de votre bulletin, plus "professionnelle" peut-être. Nous espérons que les habitués retrouveront facilement leurs rubriques et nous attendons bien évidemment vos réactions en mairie, afin de nous permettre de nous améliorer.



RESULTATS DES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A		L		B		O		D		C		A	N
B	C	A	L	E	N	B	R	E	D	A	I	N	E
C		R	A	B	A	T		S	A	L		N	U
D		C	R	E	S	U	S		D	E	B	E	T
E		H	I		S	S		F	A	N	E		R
F	T	E	X	T	E		B	I		D	Y	N	E
G				U	R	E	E		S	O	N	O	S
H	E	T	I	R	E		A	L	E		A	T	
I		A	N	E	T		U		L	E	T	A	L
J	O	R	A	N		E	L		L	U		I	A
K		N		N	A	T	I	V	E		P	R	O
L	R	A	P	E	S		E		R	A	R	E	S
M		C	A		E	T	U	V	A	G	E	S	

Bulletin municipal

Directeur de la publication :

G. SALLAS

Ont participé à ce numéro :

M. ALZAGA
G. BENAZECH
P. CHANTELOUBE
C. FOURNAJOUX
M.C. RAFFY
G. SALLAS

Impression :

Mairie de MONTAIGNAC
Rue des Ecoles
19300 MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE
e-mail : mairie.montagnac@free.fr

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été
imprimé sur du papier
recyclé





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Nous vous communiquons les dates des manifestations organisées par les associations sur la commune dans les salles du Foyer Rural pour l'année 2010.

Animations hebdomadaires :

- Lundi et jeudi 20 H : Gym
- Mardi tous les 15 jours 18 H 30 : tir à l'arc
- Mercredi 18 H 30 à 20 H : ping-pong
- Jeudis après-midi (tous les 15 j) : aînés petite salle

Jeudi 7 janvier : Le Benou : galette

Samedi 9 janvier : Foyer : galette

Dimanche 10 janvier : ALM : galette

Samedi 16 janvier : Pompiers : Ste Barbe

Samedi 30 janvier : ALM : repas farcidures

Samedi 13 février : Pompiers : loto

Dimanche 21 février : Le Benou : repas

Vendredi 26 février : ALM : loto

Dimanche 28 février : La plume, le pinceau et la voix

Samedi 13 mars : Anciens combattants : loto

Dimanche 14 mars : Elections régionales

Samedi 20 mars : APE : belote

Dimanche 21 mars : Elections régionales

Samedi 27 mars : Foyer : théâtre

Lundi 5 avril : Le Benou : thé dansant

Samedi 17 avril : Foyer : théâtre

Vendredi 23 avril : Fête : belote

Samedi 8 mai : Anciens combattants : repas

Vendredi 21 mai : Loto inter-association (défibrillateur)

Dimanche 30 mai : Parents d'élèves : bourse aux vêtements

Samedi 12 juin : ALM : AG

Samedi 19 juin : Foyer : CA

Vendredi 25 juin : Parents d'élèves : spectacle fin d'année

Samedi 26 juin : Feu St Jean

Samedi 3 juillet : Pompiers : bal

dimanche 25 juillet : Le Benou : kermesse

Samedi 7 + 8 + 9 août : FETE VOTIVE